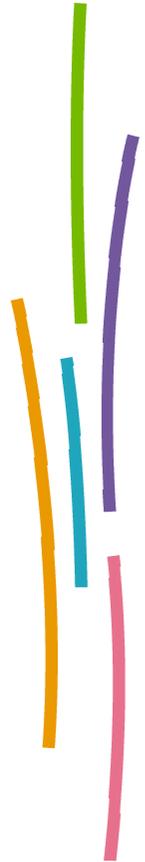

L'élaboration de la Trame Verte et Bleue en Languedoc-Roussillon

*Journée opérateur Natura 2000
du 3 septembre 2010*



DREAL Languedoc-Roussillon



Les composantes



Composante verte:

espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité

Dont tout ou partie des espaces protégés (Natura 2000, Réserves naturelles, sites classés)

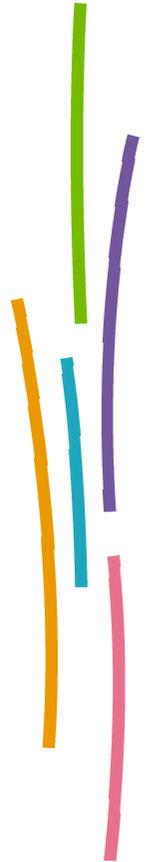
- + corridors écologiques permettant de les relier
- + surfaces en couvert environnemental permanent (bandes enherbées le long des cours d'eau, dans le corridor rivulaire)



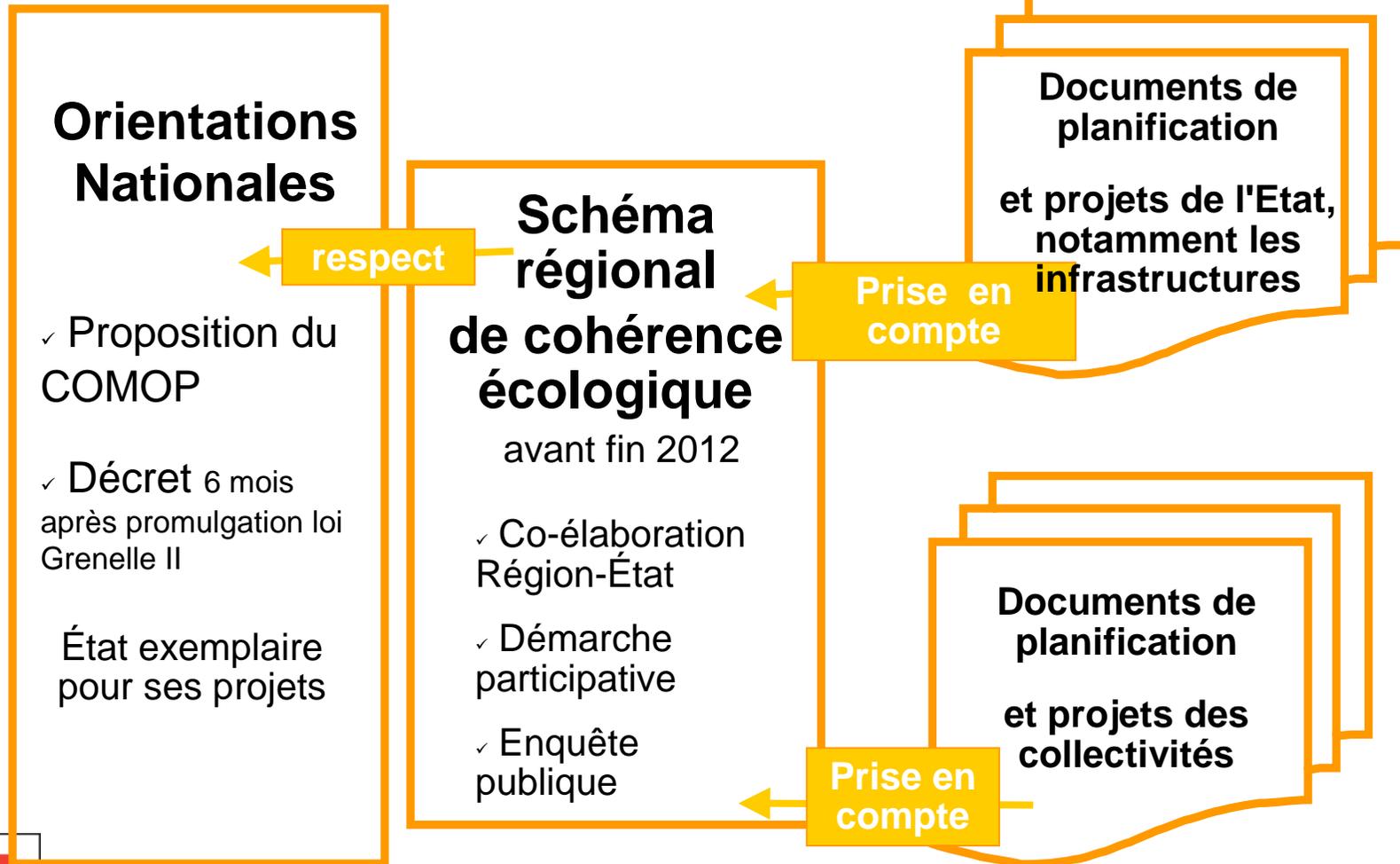
Composante bleue:

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

- + zones humides nécessaires pour les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau,
- + zones humides importantes pour la préservation de la biodiversité



Le dispositif de la TVB



Les points essentiels

- ➔ - le SRCE prend en compte les orientations nationales et les SDAGE
 - le projet de SRCE est transmis aux communes mais n'est pas soumis à leur avis (avis des EPCI en revanche...)
 - les infrastructures de l'État prennent en compte
- ➔ **Prise en compte: obligation de compatibilité sous réserve de possibilité de dérogations pour des motifs IG déterminés, contrôle approfondi du juge administratif sur la dérogation".**

Les axes de travail techniques validées DREAL LR et de la Région LR

- ➔ Développer et partager une expertise sur les enjeux de continuité écologique : données disponibles, expériences locales, etc.
- ➔ Assurer la prise en compte des continuités dans les projets d'aménagement du territoire en cours et à venir
- ➔ Préparer l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Écologique, en lien avec la déclinaison de la stratégie nationale de création des aires protégées et avec la stratégie régionale pour la biodiversité
- ➔ Accompagner les collectivités et les partenaires, soutenir les projets locaux en lien avec la problématique de continuité

Travail conjoint avec la Région

1. Saisine conjointe du CSRPN sur des recommandations générales d'ordre scientifique, permettant de cadrer méthodologiquement la démarche **24 juin 2010** : axes directeurs fondamentaux (synthèse de 2 pages max.)
2. Étude préalable à l'élaboration du SRCE Languedoc-Roussillon portée par le Cemagref
3. Étude CETE la contribution des paysages au SRCE, CEFE CNRS



Pour vous accompagner

Site internet du grenelle de l'environnement :

<http://www.legrenelle-environnement.gouv.fr/trameverteetbleue/>

Chef de projet Trame verte et bleue de la DREAL :

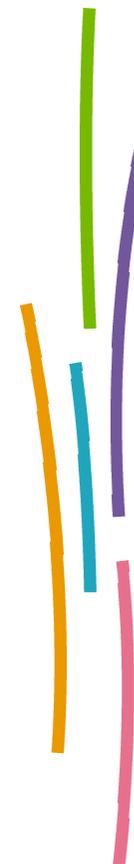
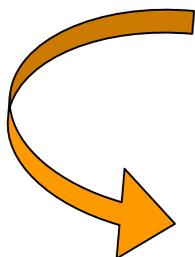
frederic.forner@developpement-durable.gouv.fr

04.34.46.66.14

Référent Trame bleue de la DREAL :

muriel.chauvel@developpement-durable.gouv.fr

Site internet DREAL - Espace dédié TVB



Merci de votre attention!